

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 13 DECEMBRE 2021

Convocations faites le
08/12/2021
Délibérations affichées le
16/12/2021

N° Délib : 35/2021

OBJET : MISE A DISPOSITION DE L'EMPLOYE COMMUNAL

L'an deux mil vingt, le 13 décembre 2021, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux : CANILLAS Benjamin CLERC Myriam – GREGOIRE Hubert – JUNGER Mathieu – KREITER Pascal – NICOT Kévin – ROUYER Gilbert – SIMANSKI Yolande

Étaient absents excusés : GOGUET Audrey - SERGENT Nicolas –

Pouvoir : GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Madame Myriam Clerc* ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle les heures effectuées par l'employé communal pour l'entretien de la station, de la pompe de relevage et des déversoirs d'orage et les travaux annexes liés à l'assainissement : quatre heures hebdomadaires et soixante heures annuelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la mise à disposition de l'employé communal à la CC3M pour les missions liées à l'assainissement et autorise à Monsieur le Maire à signer la convention ou tout autre document avec la CC3M.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Christian BOUCAUD